

COMPTE RENDU du CONSEIL D'ECOLE ELEMENTAIRE RECOLLETS

5 Novembre 2011

Excuse de M. Le Maire ou son représentant.

RENTREE

Changement de l'équipe d'enseignants : arrivée de M. Emmanuel Cuevas en classe de CM1 et de Mme Elodie Verdier en CE1-CE2.

Arrivée d'une psychologue scolaire : Mme Maryse Pasini.

Effectifs à la rentrée : 312 élèves étaient inscrits et il en reste actuellement 310 (en raison de relogement récent de familles habitant dans un hôtel).

Les classes ont des effectifs limités à l'exception d'une classe de CE2 (27 élèves).

Les 3 classes de CP sont limités à 24 : les effectifs sont bloqués par le Directeur.

M. Distel a fait remarquer qu'il restait 15 places disponibles à l'école en cas de besoin des autres établissements du quartier.

A la rentrée prochaine, l'école Eugène Varlin va devenir primaire (maternelle + élémentaire) d'où une nécessité d'accueillir d'un à deux enfants aux Récollets pendant 5 ans.

REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité.

PROJETS D'ECOLE

1 - Les élèves de 3 classes d'élémentaire vont lire des histoires à la maternelle.

2 - Une classe de CE1 et une classe de CE2 vont apprendre à la grande section de maternelle comment « Apprendre à porter secours ».

3 - D'autres projets sont présentés à la mairie : ils seront communiqués en fonction de leur acceptation.

4 - Bilan du voyage à Aachen en Allemagne.

Tout s'est bien passé et les familles françaises accueilleront les Allemands du 7 au 9 décembre.

Critères de participation à l'échange :

- Parents volontaires pour l'échange et dans des conditions économiques suffisantes pour assurer l'échange.

- Les contraintes viennent également de l'école allemande qui propose **moins** de correspondants que les Récollets.

L'école des Récollets a été élue parmi 10 écoles parisiennes pour participer à un échange Paris-Berlin organisé par le Ministère de l'Education Nationale et celui des Affaires Etrangères.

5 -Le projet d'école va être réécrit pour 2012-2014. Cela implique un bilan pédagogique du précédent.

6 - Projet théâtral porté par Gérard Luqué et avec la coopération d'une troupe de théâtre.

Il ne s'agit pas de monter une pièce mais plutôt de travailler sur les façons de s'exprimer, de se mouvoir et d'acquérir une petite culture théâtrale.

Recherche d'une troupe de théâtre ayant l'habitude de travailler avec des enfants.

7 - Projet jardin. L'école dispose toujours de deux parcelles dans le jardin Villemin. Espoir de mettre en place un compost.

BILAN DE LA COOPERATIVE

Actuellement : environ 10600 euros en banque.

Une partie de la somme sera consacrée au financement du voyage en Allemagne, aux frais liés au jardin, aux abonnements cinéma et à l'achat de matériel.

Il est possible qu'il ne soit pas fait appel aux parents cette année.

Une photo individuelle sera organisée le 24 novembre 2011 par un photographe moins onéreux : 13 euros la pochette au lieu de 14 euros.

CANTINE ET ETUDE

Tarifification établie par la Caisse des Ecoles.

Toutes les caisses des écoles des différents arrondissements ont des organisations différentes qu'il est donc difficile d'harmoniser sur Facil' Familles.

A la cantine, il existe un gros problème de gaspillage. Il serait souhaitable que la caisse des écoles soit alertée sur les problèmes que pose la constitution de la diversité des menus.

Sortie de l'étude : les enfants sortent à 18h. La mairie ne veut pas mettre en place un système de veille supplémentaire pour s'assurer que les enfants sortent accompagnés.

TRAVAUX

- Ravalement de la façade centrale

Conséquences : il n'y aura pas de centre de loisirs pendant l'été 2012. Il sera transféré dans l'école Marseille.

- Les 3 puits de lumière du couloir du bas seront supprimés pour des raisons de fuite.
- Les problèmes de chauffage du bas de l'école ne sont toujours pas pris en charge malgré les demandes répétées de M. Boutillier.
- Projet de ratelier pour les vélos.
- Projet d'étagères pour les livres.
- La réserve des produits d'entretien sera réaménagée.
- Le maire du Xème ne veut pas que les parents d'élèves participent à la visite des établissements avec les architectes qui sont là pour présenter leur projet et avoir des discussions techniques.

Proposition du Directeur : faire une visite préalable de l'établissement avec les parents.

- Demande conjointe de Mme Cousin et de M. Boutillier de réaménager le parvis de l'école : niveler le parvis et le fermer pour éviter le squattage.

VOEUX DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES.

Le directeur fera remonter à l'inspection académique.

TEXTE

AUTRES QUESTIONS

- Les jeux dangereux (type foulard) n'ont pas lieu dans la cour.
- Il n'est pas possible de stabiliser (et de publier) les classes des élèves avant la rentrée.
- Les ateliers bleus : les critères de sélection sont évolutifs et varient selon les années et les effectifs disponibles. Ils sont mis en place par la mairie pour les élèves les plus défavorisés mais avec le respect d'une mixité sociale. Les demandes des enfants qui n'en ont pas eu l'année précédente sont prioritaires.

Cette année, 185 enfants ont un atelier bleu ; 56 enfants n'ont pas d'atelier bleu.

Aucun enfant n'a deux ateliers.